

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur a déjà dû se présenter chez vous.

Il vous demande de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous propose de le faire sur internet. Il vous remet à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander en mairie.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pouvez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

LE RECENSEMENT DETERMINE DIRECTEMENT LE NIVEAU DE RESSOURCES DE LA COMMUNE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Localement, **il détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la contribution de l'État au budget des communes, fixée en euros/habitant : plus une commune est peuplée, plus cette contribution est élevée. La connaissance précise et complète de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations et de mobiliser le maximum de crédits pour la création ou la rénovation **des équipements collectifs** nécessaires : écoles, crèches, routes, infrastructures sportives et culturelles, voies cyclables, rénovation énergétique, réseau de transports.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous est demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Avec mes vœux,

Le Maire,
Eric FOURNIER.





Dear Sir, Madam,

A census of the population will take place this year.

You will shortly receive a visit from a census agent who will ask you to complete the paper or on-line survey within a few days of their visit. The census agent will provide you with personal **access codes** to allow you to complete the survey on-line. If you do not receive these codes please ask at the Town Hall. If you are unable to complete the survey on-line, then you can complete the paper version which will be collected by your census agent.

WHY DO WE NEED CENSUS INFORMATION?

The information collected from a census allows us to know how many people are living in France. **This determines the official population of each commune.** These figures also determine how much the State will participate in local budgets: the larger the population, the more the State contributes. By knowing exactly where the population is distributed throughout the country the Government can **better distribute the Public purse** towards the needs of local populations: in deciding the number of community buildings (schools, retirement homes, etc.), preparing **renovation programmes** in specific areas, deciding which **types of transportation** need to be developed...

Your participation is vital. It is also a legal requirement, but above all else it is your civil duty and for the benefit of us all.

THE INFORMATION IS STRICTLY CONFIDENTIAL

The census agent is bound by **professional secrecy** and will carry an official card which they should present to you. Please be as helpful as possible and rest assured that all information you provide is strictly confidential. The information is passed to INSEE to provide anonymous and rigorous statistics, in line with the laws that protect your privacy.

The census will take place from 19th January to 18th February 2017. To facilitate the census agent's work, you will be asked to respond rapidly after their visit.

Thank you in advance for your participation..

Avec mes remerciements,

Mayor of Chamonix
Mont-Blanc
Eric FOURNIER.

